



## APPELS DE CANDIDATURES PREALABLE A L'ATTRIBUTION DE BIENS

[www.safer-bretagne.fr](http://www.safer-bretagne.fr)

<b>Commune principale :</b> LE VIEUX-BOURG « Kerbelu » « Parc Fall » « Le Pelven » Et LE HAUT CORLAY <b>Surface totale :</b> 38ha 69 a 73 ca	<b>Commune de LE HAUT-CORLAY(22)</b> - Surface sur la commune : 10 ha 57 a 20 ca Section ZV- 31- 33 Zonage : A <b>Commune de LE VIEUX-BOURG(22)</b> - Surface sur la commune : 28 ha 12 a 53 ca Section ZC- 18- 29- 33- 42- Section ZK- 12 Section ZM 30 Zonage : RNU <b>En location précaire</b>	Suivi par : <b>GACHINIARD Philippe</b> (02 96 94 05 55)
<b>Commune principale :</b> SAINT-HERVE <b>Surface totale :</b> 3 ha 08 a 21 ca	<b>Commune de SAINT-HERVE(22)</b> - Surface: 3 ha 08 a 21 ca ZB- 20 ZB- 71[28]- 77[21] Zonage : A	Suivi par : <b>GACHINIARD Philippe</b> (02 96 94 05 55)

Les personnes intéressées sont priées de faire acte de candidature, par écrit, dans le délai de 15 jours prenant effet à compter de la date de parution du présent appel de candidature au siège social de la SAFER, 4, ter rue Luzel 22015 - ST BRIEUC CEDEX Tél : 02 96 94 05 95 Fax : 02 96 78 95 07 E-mail : [direction@safer-bretagne.fr](mailto:direction@safer-bretagne.fr) où des compléments d'information peuvent leur être fournis. Passés les délais de publicité légale, les demandes ne seront plus prises en considération. Cet avis ne saurait, en aucun cas, être considéré comme un engagement d'attribution de la SAFER à l'égard des candidats